

Zone A

VOUS HABITEZ À : Bellegarde-en-Forez / Cuzieu /
Montrond-les-Bains / Saint-André-le-Puy

Vous pouvez utiliser le TAD :

le **JEUDI** pour vous rendre à **MONTROND-LES-BAINS**

ARRÊTS PROPOSÉS		DÉPOSE*		REPRISE			
MONTROND-LES-BAINS	Gare  	entre 8h50	entre 10h20	entre 11h00	entre 12h20	entre 17h40	
	Place de la République 	et 9h10	et 10h40	et 11h20	et 12h40	et 18h00	

le **SAMEDI** pour vous rendre à **VEAUCHE**

ARRÊTS PROPOSÉS		DÉPOSE*		REPRISE			
VEAUCHE	Mairie 	entre 8h00	entre 9h30	entre 10h30	entre 11h00	entre 11h50	entre 12h40
	Gare 	et 8h20	et 9h50	et 10h50	et 11h10	et 12h10	et 13h00
	Place Aristide Briand 						

* En fonction de l'heure de dépose que je choisis, le transporteur m'indiquera l'heure à laquelle il me récupère devant mon domicile.



**Centrale de réservation
du Département de la Loire :**

04 77 34 44 22

(prix d'un appel local)

Attention, le TAD ne fonctionne pas les jours fériés et pendant les vacances de Noël (du 28 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclus).

**Une expérimentation sur le territoire
de la Communauté de communes
du Pays de Saint-Galmier**

Le Département de la Loire, responsable du réseau TIL (Transports interurbains de la Loire), et la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier vous proposent ce service expérimental de transport à la demande.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques à la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier :

- par mail : developpement@ccpsg.fr
- par téléphone : 04 77 94 93 52
- par courrier : Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier - TAD - 33 avenue Jean Monnet 42330 Saint-Galmier

Le règlement officiel du TAD est consultable dans chaque véhicule de TAD. Il est disponible à la demande au siège de la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier. Vous pouvez également le télécharger sur www.loire.fr/tad



**TRANSPORTS de la LOIRE
À LA DEMANDE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-GALMIER



**04 77 34 44 22
NOUVEAU !**

Souple et pratique, le Transport à la demande vient me chercher chez moi, sur réservation et pour seulement 2 € le trajet.

www.loire.fr/tad

Loire
LE DÉPARTEMENT



Le Transport à la demande (TAD), un service accessible à tous les habitants de la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier

- Le TAD est un service de transport qui vous prend en charge devant votre domicile et vous dépose à l'un des points d'arrêt prévus (centre-ville, gare, lieu de loisirs, etc.), sur des créneaux horaires déterminés.
- Du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016, toute personne résidant sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier peut utiliser le TAD*. Les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés par une personne majeure. Sur demande, un véhicule accessible aux personnes en fauteuil roulant peut être réservé.
- Le TAD fonctionne toute l'année à l'exception des jours fériés et du 28 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclus.

*dans la limite des places disponibles

Réservez votre trajet

- À l'aide des grilles horaires, choisissez le créneau auquel vous souhaitez être pris en charge à votre domicile et l'arrêt auquel vous voulez être déposé. Idem pour votre trajet retour, si besoin.
- Au plus tôt une semaine avant et au plus tard la veille du trajet avant 15h00*, contactez par téléphone la centrale de réservation du Département de la Loire, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

04 77 34 44 22 (prix d'un appel local)

*Afin de prévoir un véhicule adapté aux fauteuils roulants, les personnes à mobilité réduite doivent informer la centrale de réservation au minimum deux jours avant leur déplacement.

- Vous aurez confirmation de votre course et de son horaire au plus tard à 17h00 la veille de votre déplacement, par mail, SMS ou message téléphonique.

Effectuez votre trajet

- Le jour de votre déplacement, tenez-vous prêt devant votre domicile 5 min avant l'heure communiquée par la centrale de réservation. Idem pour votre trajet retour, à l'arrêt défini.
- Le véhicule peut se présenter dans un délai maximum de 10 min après l'heure communiquée.
- Attention, si vous êtes absent à l'arrivée du TAD, vous ne serez pas attendu.

Réglez votre trajet

- Le paiement (2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour) s'effectue le jour même, auprès du conducteur. Pensez à prévoir de la monnaie. Attention, ce tarif n'inclut pas de correspondance avec les lignes régulières TIL.

Vous souhaitez annuler votre trajet

Pensez à prévenir la centrale de réservation au moins deux heures avant votre trajet. En cas d'annulation hors délais et/ou d'absences répétées, le Département de la Loire se réserve le droit de suspendre l'accès au service des personnes concernées.

Zone B

VOUS HABITEZ À : Aveizieux / Chambœuf / Cuzieu / Rivas / Saint-Bonnet-les-Oules / Saint-Galmier / Veauche

Vous pouvez utiliser le TAD :

le LUNDI pour vous rendre à VEAUCHE et SAINT-GALMIER

ARRÊTS PROPOSÉS		DÉPOSE*				REPRISE			
VEAUCHE	Collège Antoine Guichard - gymnase	entre 7h20 et 7h40	entre 8h00 et 8h20	entre 9h30 et 9h50	entre 10h00 et 10h20	entre 12h00 et 12h20	entre 13h00 et 13h20	entre 17h30 et 17h50	
	Mairie 								
	Gare 								
	Place Aristide Briand 								
SAINT-GALMIER	Place de la Devise								
	HLM Charpinière (siège de la CCPSG) 								
	Hôpital (MAPA)								

le MERCREDI pour vous rendre à VEAUCHE et SAINT-GALMIER

ARRÊTS PROPOSÉS		DÉPOSE*				REPRISE			
VEAUCHE	Collège Antoine Guichard - gymnase	entre 8h00 et 8h20	entre 9h30 et 9h50	entre 11h30 et 11h50	entre 13h30 et 13h50	entre 10h00 et 10h20	entre 12h00 et 12h20	entre 14h00 et 14h20	entre 16h10 et 16h30
	Mairie 								
	Gare 								
	Place Aristide Briand 								
SAINT-GALMIER	Place de la Devise								
	HLM Charpinière (siège de la CCPSG) 								
	Tennis - Pré château								
	Hôpital (MAPA)								

le VENDREDI pour vous rendre à VEAUCHE et SAINT-GALMIER

ARRÊTS PROPOSÉS		DÉPOSE*				REPRISE				
VEAUCHE	Collège Antoine Guichard - gymnase	entre 7h20 et 7h40	entre 9h00 et 9h20	entre 14h30 et 14h50	entre 16h00 et 16h20	entre 17h30 et 17h50	entre 10h20 et 10h40	entre 12h00 et 12h20	entre 17h00 et 17h20	entre 18h00 et 18h20
	Mairie 									
	Gare 									
	Place Aristide Briand 									
SAINT-GALMIER	Place de la Devise									
	HLM Charpinière (siège de la CCPSG) 									
	Hôpital (MAPA)									

le SAMEDI pour vous rendre à VEAUCHE

ARRÊTS PROPOSÉS		DÉPOSE*			REPRISE		
VEAUCHE	Mairie 	entre 8h00 et 8h20	entre 9h30 et 9h50	entre 10h30 et 10h50	entre 11h00 et 11h20	entre 11h50 et 12h10	entre 12h40 et 13h00
	Gare 						
	Place Aristide Briand 						

*En fonction de l'heure de dépose que je chois, le transporteur m'indiquera l'heure à laquelle il me récupère devant mon domicile.

 Arrêt TIL